
COMMUNIQUE DE PRESSE

Insertion des décrocheurs scolaires : à l'EPIDE, la rentrée c'est toute l'année

Pour près de 12 millions d'élèves, la rentrée est désormais passée. L'occasion de rappeler que chaque année, plus de 110 000 élèves décrochent et sortent du système éducatif sans diplôme ni qualification, s'exposant ainsi au chômage. Pour ces derniers, différents dispositifs existent. Parmi eux, l'EPIDE – Etablissement pour l'insertion dans l'emploi - propose aux jeunes de 18 à 25 ans qui présentent les plus lourdes difficultés d'insertion un programme global et individualisé qui fait ses preuves. L'EPIDE accueille les jeunes tout au long de l'année, partout en France. En septembre et octobre, les 18 centres organisent des sessions d'admissions. De nouvelles sont organisées tous les deux mois.

L'EPIDE, une réponse adaptée au public hétérogène des décrocheurs scolaires

Orientation subie, difficultés familiales, sociales ou économiques, problèmes de santé, difficultés cognitives... Les facteurs de décrochage scolaire¹ sont multiples et nécessitent de mettre en place une réponse à la fois globale et individualisée. C'est ce que propose l'EPIDE dont la prise en charge repose sur la remise à niveau des savoirs de base et la construction du projet professionnel. Les enseignements (français, mathématiques, informatique, mobilité...) sont dispensés en petits groupes. Ils sont évalués, mais non notés, et adaptés au niveau et au projet du jeune. Les jeunes bénéficient en outre d'un accompagnement personnalisé, dans le cadre d'entretiens individuels. Enfin, pour favoriser l'acquisition des savoirs, la pédagogie de projet et l'approche interdisciplinaire sont au cœur des pratiques de l'EPIDE.

Parallèlement, les jeunes sont accompagnés vers l'insertion sociale. Leurs problèmes personnels, qu'ils soient économiques ou sanitaires par exemple, sont pris en compte. Les professionnels du centre les aident à régler leurs différentes difficultés (gestion du budget, démarches administratives, parcours de soin...) de sorte à ce qu'elles n'entravent plus leur insertion.

Enfin, la prise en charge à l'EPIDE est dispensée en internat, sur une durée d'environ huit mois, permettant ainsi aux jeunes de se concentrer sur leur projet professionnel tout en leur procurant un cadre dont ils sont demandeurs.

L'EPIDE, un dispositif efficace contre le chômage des jeunes les moins qualifiés

Les chiffres sont nets. Le risque d'être confronté au chômage est très supérieur lorsque que l'on n'est pas qualifié. En 2015, 51,4 % des personnes non diplômées ou diplômées du seul diplôme national du brevet étaient au chômage². Cette population représente 91 % des jeunes admis par l'EPIDE, qui consacre toute son énergie aux jeunes qui en ont le plus besoin.

Pour favoriser leur employabilité, au-delà de la définition d'un projet professionnel et du développement des compétences associées, l'EPIDE travaille sur deux axes essentiels : la constitution

¹ www.onisep.fr/content/download/.../facteurs-decrochage_scolaire.pdf

² http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&id=584

d'un réseau de partenaires entreprises susceptibles de proposer des emplois peu ou pas qualifiés et le développement des savoir-être des jeunes. A cet égard, l'EPIDE a développé le *Parcours citoyen*, dans lequel s'engagent tous les jeunes admis dans les centres.

Sens des responsabilités, autonomie, ouverture d'esprit, sens du collectif... ces qualités comportementales, révélées et développées grâce à la pédagogie de l'EPIDE, sont précieuses pour l'entreprise, pour laquelle le savoir-être compte autant sinon plus que le savoir-faire à l'embauche. Les jeunes pris en charge par l'EPIDE sont donc invités à s'investir dans la conception et la réalisation d'actions citoyennes concrètes dans le champ de la solidarité, de la protection de l'environnement et du devoir de mémoire. Ces expériences bénévoles concourent à la reprise de confiance en soi, elles mobilisent et développent autant de compétences et de qualités transposables en entreprise.

S'inscrire à l'EPIDE, c'est facile.

L'EPIDE accueille les jeunes tout au long de l'année, partout en France. En septembre et octobre, les 18 centres organisent des sessions d'admissions (voir calendrier joint). De nouvelles sont organisées tous les deux mois.

Le processus d'admission se déroule en trois étapes :

1. Se renseigner sur www.epide.fr / Espace Jeunes, sur les conditions d'inscription et le centre le plus proche de son domicile.
2. [S'inscrire en ligne](#) sur le site de l'EPIDE et attendre sa convocation
3. Se présenter à la journée de préadmission organisée par le centre, lors de laquelle le centre et la pédagogie EPIDE sont présentés aux jeunes, qui sont ensuite reçus en entretiens individuels.

Pour découvrir l'EPIDE en vidéo, en moins de [cinq minutes](#) ou en moins d'[une heure](#), suivez-les liens !

www.epide.fr



A propos de l'EPIDE

Placé sous la tutelle des ministères chargés du Travail et de la Ville, l'EPIDE - Etablissement pour l'insertion dans l'emploi – est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Dans ses 18 centres, ces jeunes – les volontaires de l'EPIDE- sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République au quotidien. Construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres sont les objectifs partagés par les volontaires et les 1100 professionnels qui les accompagnent. La force de l'EPIDE, c'est aussi son réseau de partenaires. Un nombre toujours croissant d'employeurs accordent leur confiance aux volontaires en leur proposant un stage ou un emploi. Depuis sa création en 2005, l'EPIDE a formé près de 30 000 citoyens responsables. L'EPIDE révèle le *quotient citoyen* des volontaires comme celui de celles et ceux qui s'engagent à leurs côtés.

Contacts presse

Service Communication et relations publiques : 01 49 65 28 18 – 01 49 65 28 20 /
communication.presse@epide.fr